

PETR du PERCHE

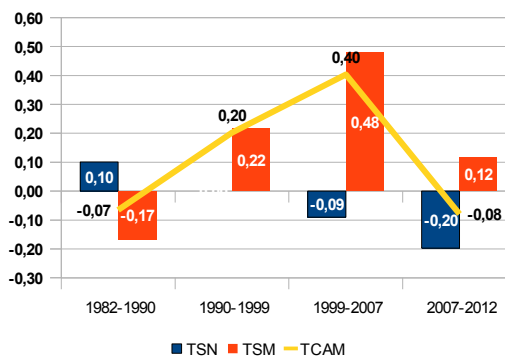
■ Démographie

Le territoire compte 41 009 habitants soit 9,5% de la population départementale.

Augmentation de 3 370 habitants entre 1968 et 2012 soit + 8,95 %.

Répartition très inégale : la CC du Perche (Nogent-le-Rotrou) concentre 47,2 % de la population contre 6,1% pour l'Orée du Perche et 11,2% pour le Perche Thironnais.

En 2011, la part des + 65 ans atteint 22,51% (supérieure à la moyenne départementale) et l'indice de jeunesse est de seulement 1,25 (1,84 pour l'Eure-et-Loir).



■ Économie territoriale

Le nombre d'emplois a diminué de 459 depuis 1999 sur l'ensemble du territoire, sauf pour le Perche Senonchois qui enregistre + 121 emplois. En 2012, le SCOT compte 15 642 emplois dont 8 849 sur la CC du Perche (soit près de 58 %).

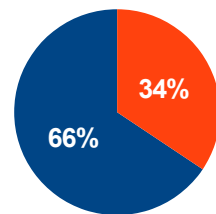
Indice de Concentration de l'Emploi (ICE) : 96 (et 122 pour la CC du Perche).

Le taux de chômage est supérieur à la moyenne pour les CC du perche et des Portes du Perche (12,1 et 12,2%) et inférieur pour les CC de l'Orée du perche et du Perche senonchois (10,2 et 10,4%). Le Perche Thironnais est dans la moyenne départementale.

La part des entreprises de plus de 5 ans est supérieure à la moyenne départementale (60,1 à 60,5% pour 4 CC mais 54,5% pour l'Orée du Perche). Les secteurs de l'industrie et de la construction représentent une part des entreprises supérieure à la moyenne départementale.

34 % des 15 957 actifs résidant sur le territoire travaillent en dehors de celui-ci et 45% des 15 642 emplois sont occupés par des résidents extérieurs.

Répartition des actifs occupés selon le lieu de travail



■ Internes ■ Sortants

■ Le territoire

Le système du Perche (5 CC) comprend une moyenne aire avec un pôle urbain (Nogent-le-Rotrou). Celle-ci rayonne principalement sur les 2 CC du Perche et du Perche Thironnais. Le territoire comprend de plus une petite aire centrée sur La Loupe et Meaucé (CC des Portes du Perche).

Ce territoire est par ailleurs en limite directe de l'aire urbaine de Chartres, dont l'influence s'est fortement accrue vers l'ouest entre 1999 et 2010.

Environ la moitié Nord du territoire fait partie d'une zone de protection spéciale (Directive Oiseaux) et la moitié Sud, comprend de nombreuses zones humides avec des Zones Spéciales de Conservation (directive habitats, faune et flore).

Les communes le long de L'Huisne sont confrontées à un risque d'inondation identifié.

L'emploi agricole baisse plus rapidement (-19,1%) qu'au niveau du département (-16,8%). En 2010, 58% des exploitations sont spécialisées en polyculture et polyélevage et 37% en céréales et oléoprotéagineux.

La moitié des communes (sauf CC Portes du Perche et la moitié du Perche) du territoire sont classées en ZRR* (Zones de revitalisation Rurale).

* les critères pour être classé en ZRR sont : un déclin de la population du territoire (arrondissement, canton) ; un déclin de la population active ; une forte proportion d'emplois agricoles.

5 EPCI
57 communes

41 009 hab
Population en
légère baisse
depuis 2007

Solde naturel
négatif

Population
vieillissante

15 642 emplois

ICE : 96

Beaucoup
d'internes et
d'entrant

E-S : - 1 247
87 entrants pour
100 sortants

E : Entrants
S : Sortants

Influence de
l'AU de
Chartres

Nombreuses
zones
naturelles
protégées

PPRI

Polyculture et
polyélevage

50 % en ZRR

Gouvernance et réglementation

Le territoire n'est pas couvert par un SCOT. Toutefois, un PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) est créé à effet du 1er janvier 2016, pouvant déboucher ultérieurement sur un SCOT.

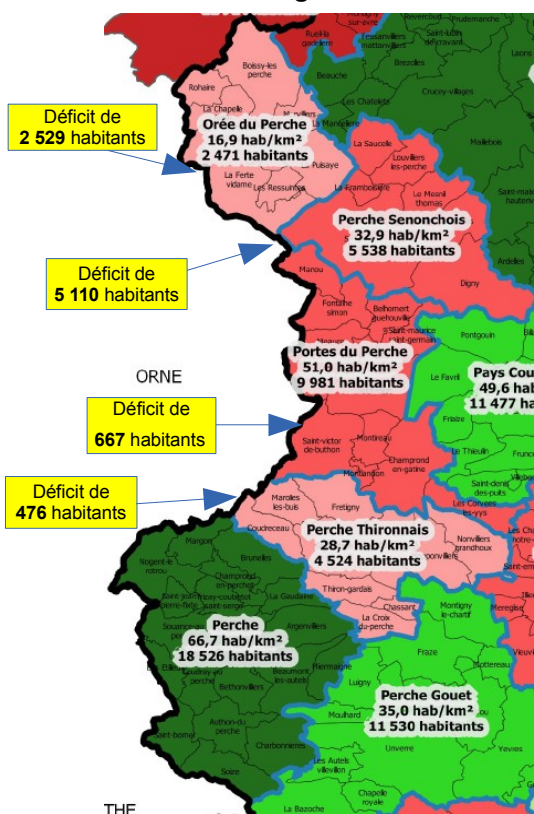
Il existe un quartier prioritaire de la politique de la ville à Nogent-le-Rotrou : Le Val

Le territoire est à cheval sur 2 SDAGE et donc 2 agences de l'eau (Seine-Normandie et Loire-Bretagne). Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Huisne recouvre les CC du Perche et du Perche Thironnais. Le SAGE de l'Avre, quant à lui, recouvre la CC de l'Orée du Perche.

Au regard de l'article 33 de la loi NOTRe, 4 EPCI du futur PETR sont en dessous de seuils fixés (sauf la CC du Perche).

D'après la CDCI du 16 octobre, l'Orée du Perche devrait fusionner avec le Perche Senonchois et la CC des Portes du Perche fusionnerait avec le Perche Thironnais (plus la commune de Frazé). Enfin, le Perche récupérerait 3 communes de l'actuelle CC du Perche Gouet.

Situation au regard de la loi Notre



Un PETR

1 Quartier prioritaire

SAGE de l'Avre et de l'Huisne

SDCI 2015 : 2 fusions de CC

Logement

Le territoire des 5 CC du Perche compte 22 960 logements en 2012 pour 18 165 ménages, ce qui implique un nombre plus élevé de résidences secondaires (20,9%) par rapport au département (13,7%).

Répartition maisons/appartements

Entité des 5 CC du Perche



La moitié des 17 888 résidences principales en 2010 ont été construites avant 1946 et 37,8 % entre 1946 et 1990.

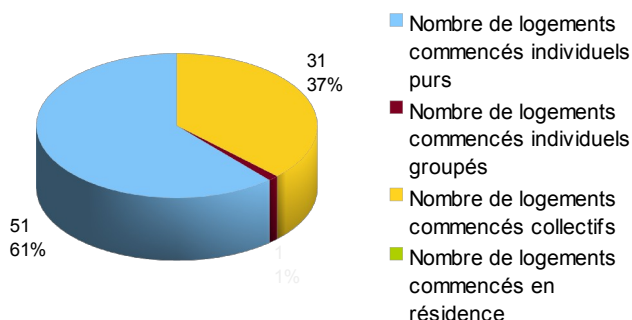
Plus de la moitié des résidences principales comptent 4 pièces ou plus (67,4%), pour des ménages de 2,53 personnes. Celles-ci sont généralement des maisons (82,03%).

Le territoire comporte en 2014 2 629 logements sociaux (RPLS), soit environ 11,5% des résidences principales (Insee).

La part des ménages pauvres est comprise entre 15,78% (Perche Thironnais) et 16,75% (Portes du perche), soit des taux supérieurs à la moyenne départementale de 13,69% (Filocom 2013).

Logements commencés en 2013

Entité des 5 CC du Perche



Sur 83 logements commencés en 2013, aucun n'a été financé en tant que logement social en 2013.

22 960 logements

20% résidences secondaires

Parc très ancien

8,5 % de logements vacants en 2012

Un parc de maisons

61 % de logements commencés individuels purs

